

QUI TIRE LES MAUVAISES CARTES ?

Communiqué INRAP – Affectations – du 12/02/2007
Les affectations des nouveaux CDI devaient se faire au plus proche du domicile familial. Aujourd'hui, la direction de l'INRAP veut substituer à ce critère celui de la « carte de l'emploi ». **SUD Culture Solidaires** s'y refuse. »